



Usage

La dalle minérale est insensible aux UV et aux intempéries.

Très résistante au trafic intense et à la glissance, elle est recommandée pour les ERP de catégorie 1 et la voirie.

Par son aspect minéral naturel, elle convient parfaitement aux lieux classés.

Rappel de la loi

Arrêté du 1 Aout 2006 article 7-1°2 Sécurité d'usage :

« En haut de l'escalier, un revêtement de sol doit permettre l'éveil de la vigilance à une distance de 0,50 m de la première marche grâce à un contraste visuel et tactile. »

L'utilisation des Bandes d'éveil à la vigilance doit se faire conformément aux dispositions de la norme NF P 98-351..



Dimensions	412 x 600 mm
Composition	Minérale / Marbre
Coloris	Sur demande
Milieu de pose	Extérieur
Résistance à la glissance	Test SRT : 0.69
Test Indentation	Conforme
Test stabilité dimensionnelle	Conforme
Dimensionnement et continuité	Conforme
Colle	Méthacrylate bi-composante (3Kg/m ²)
Norme	NORME NF P-98352

Mode de pose

Pose par collage

- Pose avec une colle méthacrylate bi-composante
- Remise en circulation < 1 heure

Conseil Phitech

Dans une démarche RSE, optez pour l'adhésivage qui élimine les risques santé pour les opérateurs et la gestion des déchets dangereux.